

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du Produit: Norsol Cleaner NPC Powder

Usage du Produit: Préparation des Surfaces Aluminium

Fabricant: Contactez le fournisseur

Fournisseur: Northern Technical Solutions Inc.

Adresse: 7040 Wellington Rd 124 South
Guelph, ON N1H 6J3

Numéro de téléphone: 519-766-9899

Numéro de téléphone d'urgence: 519-766-9899

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Nom des Chimiques	CAS#	Pd%	ACGIH-TLVs 8 hr MPT	NIOSH IDLH	LC ₅₀ (4 heures, Rat)	LD ₅₀ (Orale, Rat)
Tétraborate de sodium pentahydraté	12179-04-3	40 - 70	2 mg/m ³ (inhalable)	Pas disponibles	Pas disponibles	1200 mg/kg
Carbonate de sodium	497-19-8	10 - 30	Pas disponibles	Pas disponibles	1150 mg/m ³	4090 mg/kg
Acide borique	10043-35-3	5 - 10	2 mg/m ³ (inhalable)	Pas disponibles	Pas disponibles	2500 mg/kg
Éther décylique polyoxyalkylène	68439-30-5	1 - 5	Pas disponibles	Pas disponibles	Pas disponibles	Pas disponibles

SECTION 3 – DANGERS

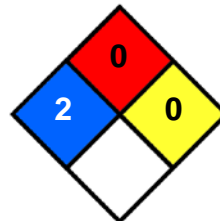
Vue d'ensemble des Urgences: ATTENTION. IRRITANT. PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU. PEUT CAUSER DES EFFETS CHRONIQUE. CONTIENT UN PRODUIT CHIMIQUE QUI PEUT ENDOMMAGER LE SYSTÈME REPRODUCTEUR.

SIMDUT: D2A – Effets Toxiques Chroniques; D2B – Effets Toxiques Aiguë



SIMD ET ANPI:

SANTÉ	* 2
INCENDIE	0
DANGER PHYSIQUE	0
EPP	C



Légende	
Danger Extrême	4
Graves	3
Modérée	2
Légère	1
Minimal	0
Chronique	*

TMD/DDT: NON RÉGLEMENTÉ

Organes Cibles: Les yeux, la peau, des voies respiratoires, et le système reproducteur.

Avis: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique a été obtenue de sources considérées comme exactes et fiables. Les informations ci-dessus est considérée comme étant correcte mais elle ne prétend pas être exhaustive et devrait être utilisé seulement comme un guide. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des renseignements dans la présente fiche signalétique.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Yeux: Rincer immédiatement l'oeil ou les yeux exposés, en maintenant les paupières ouvertes, sous un léger courant d'eau tiède durant au moins 20 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Peau: Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau à grande eau durant au moins 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Ingestion: Obtenir des soins médicaux immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement. Si la victime vomit naturellement, la pencher vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (°C/°F - TCC): Pas disponibles. **LEL:** Pas disponibles. **UEL:** Pas disponibles.

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone, oxydes de bore.

Température d'auto-inflammation (°C/°F): Pas disponibles.

Produits extincteurs: Poudre extinctrice B, dioxyde de carbone.

Méthodes de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet et qu'un appareil respiratoire autonome (SCBA).

Dangers d'incendie et d'explosion: Aucun connu.

Données sur l'explosibilité-sensibilité aux chocs: Pas disponibles.

Données sur l'explosibilité-sensibilité aux décharges électrostatiques: Pas disponibles.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de la Section 8 protection individuelle. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.

Interventions en cas de déversement: Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées seulement. Confiner le déversement. Ramasser les produits déversés et nettoyer la zone. Placer déchets dans un récipient fermé approprié pour élimination. Consulter à la Section 13 pour l'élimination considérations.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention: Réservé aux industries et aux professionnels seulement. Conformément aux directives de votre employeur. Éviter tout contact avec des matières incompatibles. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières. N'utiliser que dans un endroit bien aéré ou avec une protection respiratoire. Ne pas avaler. Ne pas manger, ni boire, ni fumer sur les lieux de travail. Enlever les vêtements contaminés et les jeter ou les laver avant de les réutiliser. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Entreposage: Conformément aux directives de votre employeur. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer loin des matières incompatibles. Conserver loin des sources de chaleur. Tenir hors de la directe lumière soleil. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des Yeux/Visage: Conformément aux directives de votre employeur. Éviter le contact. Porter des lunettes de sécurité.

Protection des Mains: Conformément aux directives de votre employeur. Éviter le contact. Porter des gants de caoutchouc. Sélectionner et porter des gants selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition en milieu de travail. Consulter l'ACGIH ou le fabricant de gants pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Protection de la Peau: Conformément aux directives de votre employeur. Éviter le contact. Porter l'équipement de protection approprié au besoin pour empêcher l'exposition. Sélectionner et porter d'équipement de protection selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition en milieu de travail. Consulter l'ACGIH ou le fabricant d'équipement pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Protection Respiratoire: Conformément aux directives de votre employeur. Ne pas respirer les poussières. Si la ventilation n'est pas adéquate porter un appareil de protection respiratoire approprié. Sélectionner et porter d'équipement respiratoire approuvé par le NIOSH selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition en milieu de travail.

Ingestion: Ne pas avaler. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Ventilation: N'utiliser que dans un endroit bien aéré ou avec de protection respiratoire.

Système de contrôle technique: Utiliser des enceintes fermées, des systèmes de ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour garder la quantité de particules aéroportées en-dessous du niveau recommandé. Il doit y avoir une douche de sécurité et une fontaine pour irrigation oculaire dans le voisinage immédiat des zones de travail.



LIMITES D'EXPOSITION:

<u>Noms de Chimiques</u>	<u>ACGIH TLV – 15 min STEL</u>	<u>ACGIH TLV – 8 hr TWA</u>	<u>OSHA PEL - 8 hr TWA</u>
Tétraborate de sodium pentahydraté	6 mg/m ³	2 mg/m ³ (inhalable)	Not available
Carbonate de sodium	Pas disponibles	Pas disponibles	Pas disponibles
Acide borique	6 mg/m ³	2 mg/m ³ (inhalable)	Not available

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Solide

pH (10%): 9

Densité de vapeur (Air = 1): Pas disponibles

Volatils (Wt%): Pas disponibles

Viscosité: Pas disponibles

Solubilité dans l'eau: Solubles

Tension de vapeur: Pas disponibles

Point d'ébullition (°C/°F): Pas disponibles

Seuil de l'odeur (ppm): Pas disponibles

Apparence; Odeur: Granules blancs; Pas disponibles

Point d'éclair (°C/°F - TCC): Pas disponibles

Température d'auto-inflammation (°C/°F): Pas disponibles

Vitesse d'évaporation (Éther =1): Pas disponibles

Limite supérieure d'explosibilité (LSE): Pas disponibles

Limite inférieure d'explosibilité (LIE): Pas disponibles

Point de fusion/congélation (°C/°F): Pas disponibles

Densité spécifique (l'eau =1): Pas disponibles

Coefficient de l'eau/d'huile: Pas disponibles

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Chimiques: Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

Matières incompatibles: Agents oxydants, agents réducteurs, acides forts.

Conditions à éviter: Éviter la production des poussières.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone, oxydes de bore.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Voies d'Exposition: Yeux, Peau, Inhalation, Ingestion

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË:

Yeux: Peut causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, douleurs, larmes, et vision brouillée.

Peau: Peut causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, et de la douleur.

Inhalation: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer une irritation du système gastrointestinal. Les symptômes peuvent inclure une douleur, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

DONNÉES DE TOXICITÉ AIGUË:

<u>Chimiques et CAS#</u>	<u>RTECS #</u>	<u>Inhalation 4 heures - Rat LC₅₀</u>	<u>Ingestion - Rat LD₅₀</u>
Tétraborate de sodium pentahydraté (12179-04-3)	VZ2540000	Pas disponibles	Pas disponibles
Tétraborate de sodium anhydre (1330-43-4)	VZ2275000	Pas disponibles	1200 mg/kg
Carbonate de sodium (497-19-8)	VZ4050000	1150 mg/m ³	4090 mg/kg
Acide borique (10043-35-3)	ED4550000	Pas disponibles	2500 mg/kg

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE: L'exposition prolongée ou répétée peut causer des effets nocifs sur le système de la reproduction masculin.

Aggravation des Conditions Préexistantes: L'insuffisance de données disponibles.

Peau: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Irritation: Dangereux d'après les critères du SIMDUT/l'OSHA.

Sensibilisation: L'insuffisance de données disponibles.

Effets sur la reproduction: Dangereux d'après les critères du SIMDUT/l'OSHA. Les animaux du laboratoire mâle qui ont été exposés à l'acide borique ont des endommagés à les testicules, la production du sperme, et la fertilité.

Tératogénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Mutagénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Cancérogénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Matières Synergiques Toxicologiquement: Pas de données disponibles.

SECTION 12 - INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Effets Environnementales: Pas déterminés.

Données d'écotoxicité:

Sodium carbonate (497-19-8): Crapet arlequin/Crapet-soleil - 96 heure LC50: 300 mg/L
Daphnia magna - 96 heure LC50: 265 mg/L

Acide borique (10043-35-3): Daphnia magna - 48 heure LC50: 226 mg/L

Données Écofate: Pas déterminés.

Avis: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique a été obtenue de sources considérées comme exactes et fiables. Les informations ci-dessus est considérée comme étant correcte mais elle ne prétend pas être exhaustive et devrait être utilisé seulement comme un guide. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des renseignements dans la présente fiche signalétique.

SECTION 13 – ÉLIMINATION

Élimination: Consulter les règlements applicables et les autorités avant l'élimination.

SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Transport des Marchandises Dangereuses (TMD): NON RÉGLEMENTÉ

ÉTAS-UNIS Département de Transport (DDT): NON RÉGLEMENTÉ

SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

CANADA: Les composants de ce produit sont répertoriés dans le Liste Intérieure des Substances (LIS) ou en sont exemptés.

Ce produit contrôlé a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Classification du SIMDUT: D2A, D2B

Loi sur les Produits Dangereux - Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI):

<u>Chimique</u>	<u>CAS#</u>	<u>Coupée</u>
Carbonate de sodium	497-19-8	1%
Acide borique	10043-35-3	1%

ÉTAS-UNIS: Les composants de ce produit sont répertoriés dans le Loi Réglementant les Substances Toxiques (TSCA) inventaire liste ou en sont exemptés.

L'OSHA: Ce produit est considéré comme dangereux tels que définis par les États-Unis OSHA norme de communication des dangers le Code Fédéral des Règlements, 29 CFR 1910.1200.

Titre III SARA/EPCRA Sections 311 & 312 – Danger Catégories:

<u>Chimique</u>	<u>CAS#</u>	<u>Incendie</u>	<u>Pression</u>	<u>Réactivité</u>	<u>Aiguë</u>	<u>Chronique</u>
Tétraborate de sodium pentahydraté	12179-04-3	No	No	No	Oui	Oui
Carbonate de sodium	497-19-8	No	No	No	Oui	No
Acide borique	10043-35-3	No	No	No	Oui	Oui
Éther décylrique polyoxyalkylène	68439-30-5	Oui	No	No	Oui	Oui

Titre III SARA/EPCRA Section 313 – Inventaire des Rejets Toxiques: Aucun listé.

Titre III SARA/EPCRA Sections 302 & 304 - Substances Extrêmement Dangereux: Aucun listé.

CERCLA – Substances Dangereux - Quantités à Rapport: Aucun listé.

RCRA: Non Dangereux.

Loi sur la Qualité de l'Air (CAA):

Ne contient pas de Polluants Atmosphériques Dangereux.

Ne contient pas de n'importe quel compteur de classe 1 Substances Appauvrissant d'Ozone.

Ne contient pas de n'importe quel compteur de classe 2 Substances Appauvrissant d'Ozone.

Loi sur la Qualité de l'Eau (CWA):

Aucun des produits chimiques de ce produit sont listés comme des Substances Dangereux en vertu de la CWA.

Aucun des produits chimiques de ce produit sont listés comme priorité les polluants en vertu de la loi.

Aucun des produits chimiques de ce produit sont listés comme polluants toxiques en vertu de la loi.

SECTION 16 - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

FS préparée par: Service Technique. Contactez le fournisseur pour l'information.

Date: Juillet 1, 2013

Avis: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique a été obtenue de sources considérées comme exactes et fiables. Les informations ci-dessus est considérée comme étant correcte mais elle ne prétend pas être exhaustive et devrait être utilisé seulement comme un guide. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des renseignements dans la présente fiche signalétique.